Document generated on 07/19/2025 6:25 a.m.

Cap-aux-Diamants
La revue d'histoire du Québec

Les recensements, une source à exploiter

Sylvie Tremblay

Number 132, Winter 2018

URI: https://id.erudit.org/iderudit/87580ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Tremblay, S. (2018). Les recensements, une source à exploiter.
Cap-aux-Diamants, (132), 31–32.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

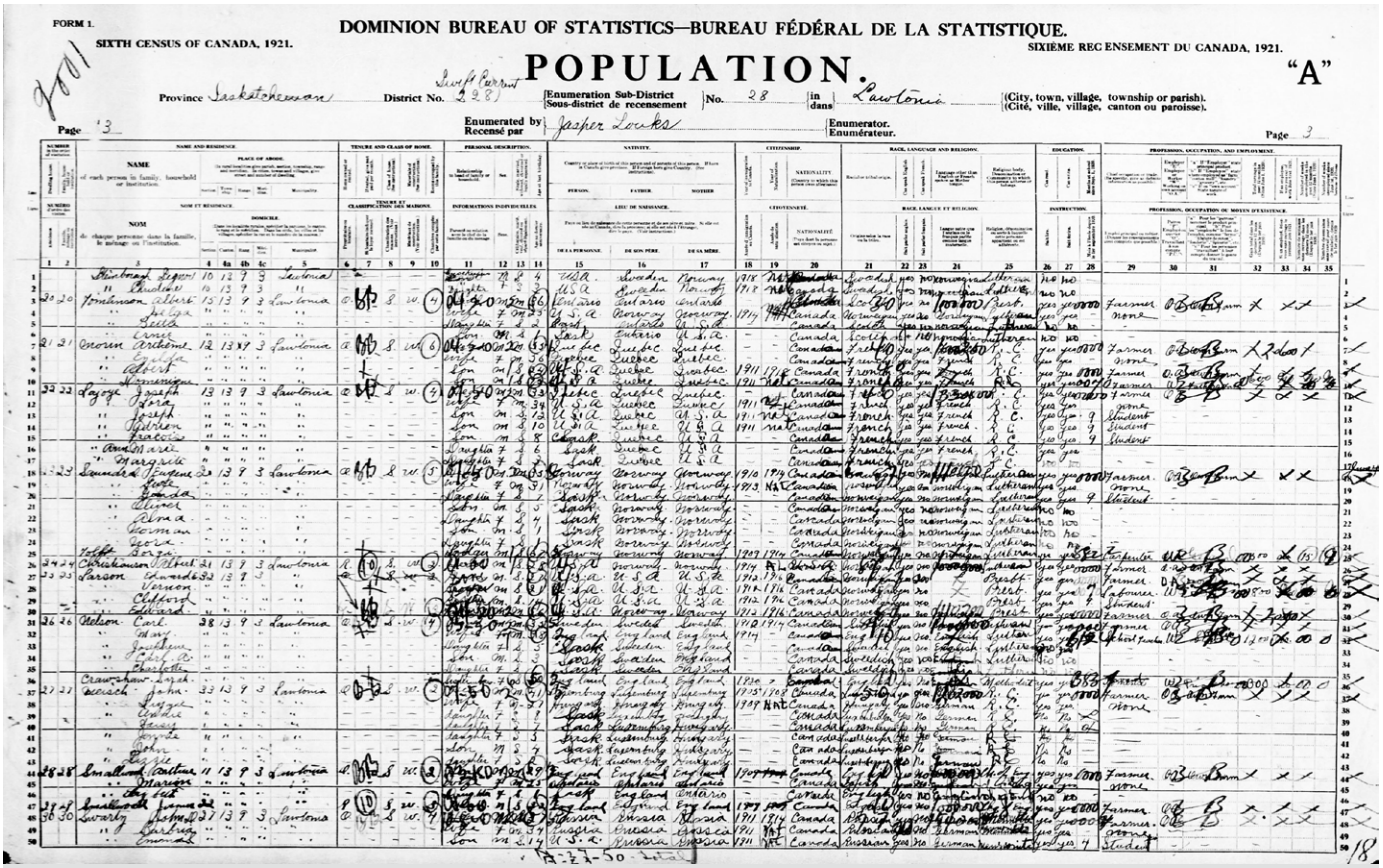

FORM 1.

SIXTH CENSUS OF CANADA, 1921.

DOMINION BUREAU OF STATISTICS—BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE.

SIXIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1921.

POPULATION.

"A"

Province Saskatchewan District No. 228 (Swift Current) Enumeration Sub-District / Sous-district de recensement No. 28 in / dans Lawtonia (City, town, village, township or parish. / Cité, ville, village, canton ou paroisse.)

Enumerated by / Recensé par Jasper Looks Enumerator. / Enumérateur.

Page 13 Page 3

Page du recensement de 1921 montrant la famille d'Exilda Morin à Swift Current, Saskatchewan (BAC, recensement de 1921, RG31, Statistique Canada, district nº 228, sous-district nº 28, p. 3)

LES RECENSEMENTS UNE SOURCE À EXPLOITER

Les recensements figurent parmi les documents historiques les plus utiles pour retracer ses ancêtres. Après avoir établi votre arbre généalogique grâce aux informations contenues dans les registres de l'état civil, la consultation des recensements vous fournira d'autres détails comme la profession exercée, le lieu de résidence, etc. Leur consultation permet aussi de repérer les membres d'une famille ayant quitté leur lieu de naissance pour s'établir dans une autre région, dans une grande ville ou encore une autre province. Pour ma part, j'ai pu retracer la sœur de mon arrière-grand-père, Exilda Morin, en 1921, en Saskatchewan, après son départ du Maine où elle a vécu durant plusieurs années.

Un recensement est le dénombrement, ordonné par l'État, d'une population résidant sur son territoire à une date précise. Les recensements dénombrent les membres d'un ménage, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui occupent un même logement à titre de résidence principale, quels que soient les liens qui les unissent. Ainsi, un ménage peut être de type familial (parents avec leurs enfants), mixte (une famille ayant des logeurs), collectif (une communauté religieuse, un asile ou une industrie) ou individuel (une personne vivant seule). Il existe deux types de recensements : le recensement partiellement nominatif dans lequel figure uniquement le nom du chef du ménage et où l'on ne fait que compter les autres membres du ménage et le recensement nominatif dans lequel sont inscrits les noms de toutes les personnes avec leur âge, leur lien avec le chef du ménage, leur profession, leur état matrimonial, etc. Ils peuvent couvrir une paroisse, une ville, l'ensemble de la province de Québec ou le Canada en entier. Découvrons les principaux…

Au printemps 1666, l'intendant Jean Talon ordonne la tenue d'un premier recensement ayant pour but de connaître les différents métiers des colons en Nouvelle-France. Par conséquent, ce recensement exclut les militaires et les fonctionnaires de passage. Talon ayant constaté plusieurs omissions, le ministre Jean-Baptiste Colbert exige, l'année suivante, un recensement plus fiable. En 1681, l'intendant Jacques Duchesneau, encore une fois à la demande du ministre Colbert, effectue un autre recensement. Ces trois recensements du XVII[e] siècle sont entièrement nominatifs et fournissent le nom de chaque personne, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la relation de parenté avec le chef de ménage, le lieu de résidence et la profession.

Avec le changement de dirigeants en 1759, des recensements partiellement nominatifs sont réalisés en 1760, 1762 et 1765 pour les régions rurales, les villes de Québec et de Montréal étant exclues du processus d'énumération. Ces recensements indiquent le nom du chef de ménage, le lieu de résidence, le nombre d'hommes et de femmes, le nombre d'enfants selon le sexe et le groupe d'âge (moins et plus de 15 ans) ainsi que des renseignements agricoles (nombre de vaches, de cochons et de moutons, par exemple).

Au début du XIX[e] siècle, trois recensements partiellement nominatifs ont été réalisés pour l'ensemble de la province, soit en 1825, 1831 et 1842. Ils mentionnent pour chaque ménage, le nom du chef de ménage, sa profession, le nombre de personnes, le lieu de résidence, la religion, la répartition des personnes selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

C'est à compter de 1851 que la population de l'ensemble du Canada est dénombrée de façon régulière tous les dix ans. Le dernier recensement que vous pouvez consulter est celui de 1921. En vertu de la Loi sur la statistique, il faut attendre 92 ans après la tenue d'un recensement avant qu'il puisse être accessible au grand public. Si 3 246 habitants ont été dénombrés en 1665 en Nouvelle-France, ce nombre atteint 8,7 millions de personnes pour l'ensemble du Canada en 1921.

Les recensements réalisés depuis 1851 sont entièrement nominatifs et mentionnent, entre autres, pour chaque personne le nom, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la relation de parenté avec le chef du ménage, la profession, le lieu de résidence, le lieu de naissance, l'origine ethnique et la religion. Ils sont conservés à Bibliothèque et Archives Canada et ont tous été indexés par nom et numérisés. Sur la page d'accueil principale du site Web de Bibliothèque et Archives Canada (http://www.bac-lac.gc.ca), cliquez sur l'onglet « Recherche en ligne » et ensuite sur « Recensements ». Vous pourrez par la suite accéder à chacun des recensements. Plusieurs outils vous aideront dans votre recherche comme des informations contextuelles sur chaque recensement, leurs particularités, une liste des districts et des sous-districts, les abréviations courantes, etc.
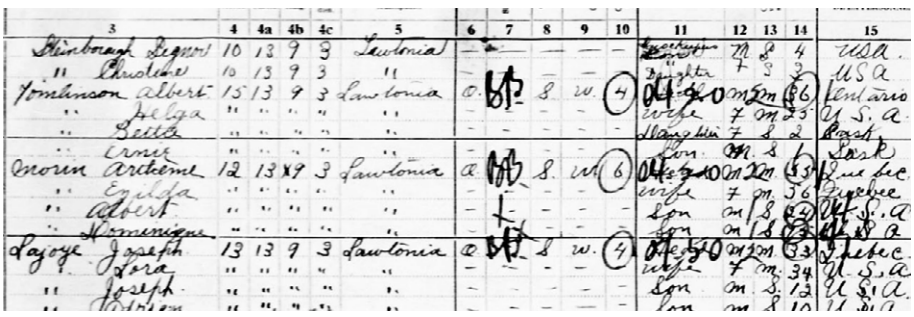
Sylvie Tremblay, maître généalogiste agréé